

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

☪☪☪

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

☪☪☪

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

☪☪☪

4c - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017 – ASSAINISSEMENT

Monsieur André LABARTHE expose que le projet de Budget Primitif 2017 du Service Annexe de l'Assainissement est équilibré comme suit :

• **SECTION INVESTISSEMENT :**

➤ Dépenses : 1 221 143 €

Dont 835 321,81 € de dépenses d'équipement (dont RAR) et 292 000 € de remboursement de dette en capital.

➤ Recettes : 1 221 143 €

→ Dépenses :

Parmi les principaux programmes, on peut citer :

• Etude diagnostic schéma directeur (RAR) :	72 982,81 €
• Etude Télésurveillance supervision :	2 000,00 €
• Modernisation collecte des eaux de voirie :	20 000,00 €
• Modernisation des postes de refoulement :	35 000,00 €
• Réseau EU Camou/Palassou :	50 000,00 €
• Eaux pluviales rue Gassion :	58 840,00 €
• Eaux pluviales rue Edouard Herriot :	20 000,00 €
• Réseau EU coop agricole :	20 000,00 €
• Réseau EU Parking IV septembre :	82 000,00 €
• Réseau EU la Serre de Légugnon :	190 000,00 €
• Réseaux divers :	78 925,00 €
• WC Public Saint-Pierre :	110 000,00 €
• Métrologie STEP renouvel./adapt. :	10 000,00 €
• Pompes :	30 000,00 €
• Acquisition matériel station (dont RAR) :	49 574,00 €
• Acquisition matériel divers :	6 000,00 €

→ Recettes :

Subventions :	71 771,70 €
Affectation en réserves :	100 000,00 €
Amortissements :	447 020,00 €
Excédent 2016 reporté :	590 519,33 €
Virement de la section de fonctionnement :	11 831,97 €

• SECTION EXPLOITATION :

- Dépenses : 1 707 352 €
- Recettes : 1 707 352 €

→ Dépenses :

Par rapport aux prévisions du budget primitif 2016, les charges à caractère général augmentent de 7,82%, le chapitre 012 est en augmentation de 0,48%.

→ Recettes :

Le prix global du mètre cube reste fixé à 1,78 € HT et la part fixe reste fixée à 14,85 € HT.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2017 du Service de l'Assainissement ci-dessus, arrêté aux montants cités,

- **FIXE** le prix du mètre cube à 1,78 € HT et le montant de la part fixe à 14,85 € HT,
- **PRECISE** que les tarifs prévus sur la grille tarifaire jointe en annexe sont applicables sur les factures émises au cours de l'année 2017.

Ainsi délibéré à OLLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 18/04/2017



Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017